

We power freedom.

RENK

GESTION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Manuel de logistique pour les fournisseurs

Sites d'Augsbourg, Rheine, Hanovre

Contenu

	Page
1. Liste des abréviations	4
2. Objectif	5
3. Généralités	5
4. Responsabilité et contact	7
4.1 Responsabilité des fournisseurs	7
4.2 Contact & horaires de livraison	7
5. Emballage et chargement	8
5.1 Exigences relatives à l'emballage	8
5.2 Support de charge	8
5.3 Conservation	10
6. Documents de livraison et étiquetage	11
6.1 Bon de livraison et liste de colisage	11
6.2 Lettre de transport	11
6.3 Documents de douane	12
6.4 Marquage	12

	Page
7. Transport et livraison	13
7.1 Respect des délais de livraison	13
7.2 Services de messagerie, transport express et colis (CEP)	14
7.3 Transports exceptionnels et de charges lourdes	15
7.4 Conteneur maritime	15
7.5 Livraison de pièces brutes au centre logistique RENK WaPrO	16
7.6 Frais de transport	16
7.7 Assurance transport	16
8. Responsabilité du fournisseur	16
9. Expédition directe	17
9.1 Étiquette d'expédition	17
10. Normes RENK	17

Historique des modifications				
Ver.	Date	Auteur/ Serv.	Contrôlé/ Serv.	Modifications
1.0	01.01.2026	Adrian Leißner / E-L	Andreas Ulrich / E-L	Création et distribution du manuel
1.1	01.05.2026	Adrian Leißner / E-L	Andreas Ulrich / E-L	Complément d'information
1.1	12.08.2026	Adrian Leißner / E-L	Andreas Ulrich / E-L	Complément d'information

1. Liste des abréviations

Abréviation	Signification
ADR	Convention européenne relative au transport international de marchandises dangereuses par route
CIVM	Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises
DIN	Institut allemand de normalisation
EPI	Équipement de protection individuelle
GGVSEB	Ordonnance sur le transport des marchandises dangereuses par voie terrestre, ferroviaire et fluviale
HPE	Association allemande des emballages industriels
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
ISPM	Normes internationales pour les mesures phytosanitaires
LQ	Quantité limitée
ONU	Organisation des Nations Unies
PPWR	Règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages
RENK Augsburg	RENK GmbH Usine de Augsburg
RENK Hanovre	RENK Bearings GmbH, Hanovre
RENK Rheine	RENK GmbH Usine de Rheine
RTS	Système de test RENK
SLVS	Certificat d'assurance transport, logistique et entreposage
StVO	Code de la route allemand
TN	Norme technique de Rheine
t	Tonnes
UE	Union européenne
WaPrO	Centre de réception et de contrôle des marchandises Oberottmarshausen
ZAN	Norme Zahnradfabrik Augsburg

2. Objectif

L'objectif de ce manuel de logistique est de définir des exigences logistiques uniformes pour la livraison de matériaux et de produits à RENK. Il sert de base contraignante pour les fournisseurs afin de garantir un flux de matériaux ordonné, efficace et fluide. Le respect des spécifications décrites doit permettre de garantir en permanence la qualité des livraisons, le respect des délais et la sécurité des processus. Les objectifs logistiques de RENK comprennent la livraison durable, économique et ponctuelle de marchandises, un emballage irréprochable, la garantie de normes de qualité les plus élevées et une satisfaction maximale des clients.

3. Généralités

Le manuel de logistique est applicable pour toutes les livraisons effectuées par des fournisseurs/prestataires de services, ci-après « fournisseur », sur les sites allemands de RENK GmbH à Augsburg et Rheine, RENK Bearings GmbH (Hanovre) et RTS GmbH (Augsbourg), ci-après dénommés conjointement « RENK ». Il s'applique en complément des accords contractuels en vigueur entre RENK et le fournisseur. Toute dérogation ou disposition complémentaire nécessite l'accord écrit de RENK.

Tous les processus logistiques liés à la livraison de marchandises et de produits à RENK sont soumis aux dispositions légales applicables en République fédérale d'Allemagne. Les dispositions internationales des Incoterms® en vigueur s'appliquent en complément dans la mesure où elles ont été convenues contractuellement.

Les versions actuellement en vigueur des réglementations nationales et internationales relatives aux marchandises dangereuses (GGVSEB, ADR, code IMDG, etc.) et les dispositions figurant sur la commande correspondante sont contraignantes pour le transport de marchandises dangereuses. Pour les livraisons transfrontalières, les dispositions du Code des douanes de l'Union (CDU) et, le cas échéant, la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG) doivent également être respectées.

Les exigences relatives à l'emballage, à la recyclabilité et aux obligations de reprise sont fondamentalement basées sur les lois nationales, la loi sur les emballages et la loi sur le recyclage, ainsi que sur les lois européennes UE 2025/40.

RENK définit, en outre, des interfaces, des documentations, des obligations et des processus spécifiques. Ces directives internes sont contraignantes pour tous les fournisseurs et complètent les dispositions légales. En cas de contradictions entre ce manuel et les dispositions légales, les dispositions légales s'appliquent. Les exigences spécifiques de RENK prévalent dans la mesure où elles vont au-delà des exigences légales minimales. Celles-ci sont disponibles en ligne sous www.renk.com/de/unternehmen/verantwortung/supply-chain-management#downloads.

En outre, les dispositions spécifiées sur la commande correspondante et les conditions générales d'achat de RENK s'appliquent également.

Le code de la route allemand (StVO) s'applique sur l'ensemble du site de l'usine.

Les exigences définies dans ce manuel de logistique font partie intégrante des accords contractuels conclus avec le fournisseur. En cas de non-respect de ces dispositions, RENK se réserve expressément le droit de facturer au fournisseur tous les frais, coûts supplémentaires ou dommages en résultant.

4. Responsabilité et contact

4.1 Responsabilité des fournisseurs

Le fournisseur est responsable du respect et de la mise en œuvre des exigences décrites dans la présente directive tout au long de sa chaîne d'approvisionnement et doit s'assurer que les sous-traitants respectent également ces exigences.

4.2 Contact & horaires de livraison

Nom	Adresse	Contact (e-mail/tél.)	Horaires de livraison
Centre de réception et de contrôle des marchandises (WaPrO) de RENK GmbH	86507 Oberottmarshausen Landsberger Straße 192	WEA@RENK.com +49 821 5700 242	Du lundi au vendredi : De 07h00 à 14h30
RENK GmbH Usine de Augsburg, RENK Test System GmbH (RTS)	86159 Augsburg Eichleitnerstraße 25	WEA@RENK.com +49 821 5700 242	Du lundi au vendredi : De 07h00 à 14h30
RENK GmbH Usine de Rheine	48432 Rheine Rodder Damm 170 Livraison Porte 27	rmlv.rheine@RENK.com +49 5971 790250	Du lundi au jeudi : De 6h00 à 15h00 Vendredi : De 6h00 à 13h00
RENK Bearings GmbH	30539 Hanovre Weltausstellungsallee 21	Réception des marchandises. hannover.ext@renk.com +49 511 8601 165	Du lundi au jeudi : De 07h00 à 15h00, Vendredi : De 07h00 à 14h00
UTS Umwelttechnik Schwaben GmbH & Co KG*	86343 Königsbrunn Wandalenstraße 3	info@ut-schwaben.de +49 823 195 800	Du lundi au jeudi : De 07h00 à 16h30, Vendredi : De 07h00 à 12h00

* uniquement pour matières dangereuses

5. Emballage et chargement

La norme minimale applicable est la directive HPE relative aux emballages actuellement en vigueur. Des exigences spécifiques à la commande ou au client peuvent s'appliquer en complément. Le fournisseur est responsable de la conception d'un emballage adapté au transport et à la protection du produit. Tous les emballages en bois doivent être traités thermiquement et marqués conformément à la norme ISPM 15.

5.1 Exigences relatives à l'emballage

Le respect du règlement de l'UE relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (UE 2025/40, PPWR) est obligatoire. Sur demande, toutes les données et la documentation pertinentes relatives à l'emballage (par exemple, la déclaration de conformité) attestant de la conformité de l'emballage mis sur le marché doivent nous être fournies. Les emballages doivent être économes en matériaux, recyclables, réutilisables dans la mesure du possible et conçus de manière à réduire au minimum l'utilisation de plastique et d'autres matériaux.

Fonction de protection : L'emballage sert à protéger les marchandises contre les dommages, les salissures et les pertes pendant le stockage, le transport et la manipulation afin de garantir la qualité et l'intégrité des produits.

Fonction de transport : La fonction de transport de l'emballage garantit un transport sûr et efficace des marchandises, les protège des influences extérieures et facilite la manipulation, le stockage et le transport par différents moyens de transport.

5.2 Support de charge

À chaque livraison, toutes les pièces doivent impérativement être livrées sur un support de charge. Les supports de charge et composants contenus doivent toujours être exempts de salissures et de contaminants. Si nécessaire, des mesures spéciales doivent être prises, par exemple au moyen de recouvrements. Lors du chargement du support de charge, il convient de veiller à ne pas dépasser la charge maximale autorisée. La marchandise chargée ne doit pas dépasser de la palette ni sur le côté ni vers le haut en cas d'utilisation de rehausse. Il faut, en outre, s'assurer que la marchandise chargée reste stable lors de son détachement et qu'il n'y a aucun risque de basculement. Les supports de charge doivent être sûrs, adaptés pour la réexpédition et en bon état. Sinon, RENK se réserve le droit de répercuter sur le fournisseur les frais occasionnés par l'élimination et le remplacement des supports de charge.

Dans des cas particuliers, RENK Augsburg met à disposition des supports de charge spécifiques. Ces supports de charge ne doivent être utilisés que pour des livraisons à RENK et ne doivent en aucun cas être utilisés pour d'autres livraisons ou applications.

La livraison à RENK Rheine s'effectue de manière standard sur des palettes européennes comme supports de charge.

Palette européenne :

Les palettes européennes échangeables sont échangées à la livraison palette contre palette.

Désignation	Dimensions	Tare	Charge maximale
Palette européenne	1 200 x 800 x 145 mm	25 kg	1 500 kg



Lien vers le site Internet : <https://gp.al.epal-pallets.org/>

Palette RENK (Augsbourg) :

Désignation	Dimensions	Tare	Charge maximale
Palette RENK	1 000 x 800 x 150 mm	19 kg	650 kg
Rehausse RENK (basse)	1 000 x 800 x 120 mm	5 kg	
Rehausse RENK (moyenne)	1 000 x 800 x 200 mm	9 kg	
Rehausse RENK (haute)	1 000 x 800 x 400 mm	17 kg	



Rehausse haute



Rehausse moyenne



Rehausse basse

Caisse-palette grillagée européenne (gitterbox) :

Les caisses-palette grillagée européennes échangeables sont échangées à la livraison caisse-palette contre caisse-palette.

Désignation	Dimensions	Tare	Charge maximale
Caisse-palette grillagée	1 200 x 800 x 950 mm	85 kg	1 000 kg



5.3 Conservation

Tous les composants doivent être conservés de manière à être protégés de manière appropriée aux conditions extérieures contre la corrosion pendant le stockage et le transport. La corrosion désigne l'attaque et la destruction de matériaux par des réactions chimiques ou électrochimiques avec des substances actives présentes dans l'environnement. Le type et l'étendue de la protection contre la corrosion dépendent de l'emballage, du mode de transport et de l'état des composants. La conservation s'effectue conformément aux spécifications de la norme RENK indiquée sur la commande. Il convient de veiller à ce que les composants soient propres et secs et à ce qu'ils soient manipulés de manière appropriée. La conservation doit, en outre, être compatible avec tous les moyens courants utilisés dans la suite du processus de production.

6. Documents de livraison et étiquetage

Le fournisseur est tenu de fournir tous les documents nécessaires au bon déroulement de la livraison et de les remettre au transporteur pour chaque livraison départ usine. Les documents d'accompagnement doivent toujours être joints à la livraison.

6.1 Bon de livraison et liste de colisage

La livraison doit être accompagnée d'un bon de livraison indiquant la quantité, le poids et les dimensions, ainsi que le numéro statistique des marchandises et le pays d'origine. Celui-ci doit être apposé à l'extérieur de l'emballage dans une pochette d'expédition appropriée. S'il n'est pas possible de fixer le bon de livraison à la marchandise ou de le joindre à celle-ci, il doit être remis au transporteur avec la mention : Bon de livraison à remettre au destinataire.

Si une livraison comprend plusieurs colis, le bon de livraison doit être accompagné d'une liste de colisage pour chaque colis indiquant le contenu et le nombre de pièces, avec au moins les éléments suivants pour chaque colis :

- Poids brut et net en kilogrammes
- Dimensions en centimètres (longueur x largeur x hauteur)
- Pour les marchandises dangereuses : indication du numéro ONU ou LQ

6.2 Lettre de transport

La lettre de transport est un document de logistique régissant le transport des marchandises et définissant les droits et obligations de l'expéditeur et du transporteur. Les exigences et le contenu exact d'une lettre de voiture sont régis par les articles 408 et 409 du Code de commerce allemand (HGB), qui définit les éléments essentiels et les exigences formelles de ce document.

6.3 Documents de douane

Les fournisseurs hors UE doivent, en outre, envoyer les documents suivants à l'adresse e-mail correspondante pour la procédure de dédouanement : liste de colisage, facture pro forma, lettre de transport aérien (AWB) ou connaissance (B/L), documents préférentiels et certificats de circulation des marchandises (AT.R, EUR.1, etc.).

Usine de Augsburg : import.augsburg@renk.com

Usine de Hanovre : import.hannover@renk.com

Usine de Rheine : import.rheine@renk.com

6.4 Marquage

Le marquage sert à identifier clairement et à manipuler en toute sécurité les marchandises livrées. La responsabilité d'un marquage correct et bien lisible incombe entièrement au fournisseur. Les normes spécifiées dans la commande doivent être respectées.

Si nécessaire, des marquages supplémentaires doivent être utilisés.

			
Hier oben	Vor Regen und Feuchtigkeit schützen	Vor Hitze und Sonnenstrahlen schützen	Vor Kälte schützen
Hautt	Protéger de la pluie et de l'humidité	Protéger de la chaleur et des rayons du soleil	Protéger du froid
			
Zerbrechliches Packgut	Hier anschlagen (ketten/Seile)	Stapler hier ansetzen	Stapler hier nicht ansetzen
Marchandises fragiles	Fixer ici (chaînes/câbles)	Placer le chariot élévateur ici	Ne pas placer le chariot élévateur ici
			
Schwerpunkt hier	Nicht stapeln		
Centre de gravité ici	Ne pas empiler		

7. Transport et livraison

En cas de divergence par rapport au lieu de livraison ou aux délais de livraison indiqués dans la commande, RENK se réserve le droit de facturer les frais occasionnés ou de refuser la livraison aux frais du fournisseur. Dans des cas exceptionnels, des délais de livraison différents peuvent être convenus à l'avance avec notre service de réception des marchandises. Sur l'ensemble du site de l'usine, les fournisseurs et les transporteurs sont tenus de porter à tout moment l'équipement de protection individuelle (EPI) prescrit. Celui-ci comprend au minimum un gilet de sécurité et des chaussures de sécurité. Il incombe au transporteur de fournir cet EPI. Les fournisseurs et les transporteurs ne disposant pas de l'EPI prescrit ne seront pas autorisés à accéder au site de l'usine.

7.1 Respect des délais de livraison

Par principe, le fournisseur est tenu de respecter la date de livraison convenue avec RENK. La livraison des marchandises doit correspondre exactement à la quantité commandée et à la qualité exigée par RENK. La ponctualité de la livraison est évaluée à 100 % lorsque la date de livraison effective est respectée. Si la livraison n'arrive pas à la date de livraison convenue, RENK évalue la ponctualité de la livraison à 0 %.

7.2 Transport par camion et services de messagerie, transport express et colis (CEP)

- **Déclarations d'expédition** pour **DSV // Schenker**, uniquement via le portail suivant : www.dsv.com ou par e-mail à l'adresse augsborg.procure@dbschenker.com
- **Enregistrement pour TNT** sous : www.tnt.com
- **Enregistrement pour DHL** sous : <https://mydhl.express.dhl>
- Les transports jusqu'à 5000 kg doivent être déclarés correctement **au moins 24 heures** avant livraison à **DSV // Schenker**
- Les transports à partir de 5000 kg doivent être déclarés correctement **au moins 48 heures** avant livraison à **DSV // Schenker**

RENK Augsburg, Centre logistique RENK GmbH (WaPrO)

- Poids < 31,5 kg – 24 000 kg
National : DHL (numéro de client RENK : 140589876)
International : TNT (numéro de client RENK : 70710991)
DHL (numéro de client RENK : 960226467)
- Poids > 31,5 kg
DSV // Schenker Deutschland AG
Numéro de client RENK : Augsburg : 111052
Numéro de client RENK : Centre logistique RENK GmbH (WaPrO) : 719303

RENK Test Systems GmbH (RTS)

- Poids < 31,5 kg – 24 000 kg
National : DHL (numéro de client RENK : 145848095)
International : TNT (numéro de client RENK : 70712213)
DHL (numéro de client RENK : 965739478)
- Poids > 31,5 kg
DSV // Schenker Deutschland AG
Augsbourg : numéro de client RENK : 485464
RENK GmbH Logistikzentrum (WaPrO) : numéro de client RENK : 719309

UTS Umwelttechnik

- Poids < 31,5 kg
National : TNT (numéro de client RENK : 35000542)
International : TNT
- Poids 31,5 kg – 8 000 kg
DSV // Schenker Deutschland AG (numéro de client RENK : 736833)

RENK Rheine

- Poids < 31,5 kg
National : TNT (numéro de client RENK : 70266673)
DHL (numéro de client RENK : 140702994)
International : TNT
DHL (numéro de client RENK : 148285994)
- Poids 31,5 kg – 24 000 kg
Heinrich Koch Internationale Spedition GmbH & Co. KG (notification par e-mail de la disponibilité pour expédition pour transports internationaux à partir de 2 500 kg)

RENK Hanovre

- Poids < 31,5 kg
National : TNT (numéro de client RENK : 70179240)
DHL (numéro de client RENK : 140590018)
International : TNT
DHL (numéro de client RENK : 960230695)
- Poids 31,5 kg – 24 000 kg
DSV // Schenker Deutschland AG (numéro de client RENK : 160696)

7.3 Transports exceptionnels et de charges lourdes

Les transports hors gabarit et les transports lourds sont des transports dont la largeur dépasse 2,55 m, la hauteur dépasse 4,00 m ou dont le poids est supérieur à 24 tonnes. La notification de disponibilité pour expédition doit être effectuée au moins huit semaines à l'avance auprès de l'acheteur responsable et du service d'expédition compétent. Le fournisseur trouvera de plus amples informations dans la commande correspondante.

7.4 Conteneur maritime

- RENK Augsburg & RENK Rheine : en règle générale, les conteneurs maritimes doivent être déchargés au port d'arrivée. Les colis doivent être livrés par camion (marchandises diverses, chargements partiels et complets).
- RENK Hanovre : livraison et déchargement des conteneurs maritimes avec emballage d'exportation à 31319 Sehnde.

7.5 Livraison de pièces brutes au centre logistique RENK WaPrO

Les pièces brutes sont des pièces qui n'ont pas encore été usinées et qui sont destinées à être transformées. Les livraisons de pièces brutes au centre logistique WaPrO à Oberottmarshausen sont soumises à des spécifications propres au site en matière d'emballage et de palettisation. Ces livraisons doivent être effectuées dans les palettes RENK prévues à cet effet.

Ces palettes RENK sont mises à disposition si nécessaire après accord préalable avec le service de réception des marchandises. Les palettes RENK non utilisées doivent nous être retournées. D'autres réglementations et détails contraignants figurent dans la ZAN applicable.

7.6 Frais de transport

Les frais de transport font partie des frais de logistique engendrés lors du transport de marchandises. En principe, les conditions de livraison (Incoterms®) stipulées dans le contrat de livraison ou dans la commande s'appliquent. Les frais de transport qui ne correspondent pas aux conditions convenues ou qui résultent de divergences de la part du fournisseur sont à la charge du fournisseur.

7.7 Assurance transport

Conformément aux Incoterms® applicables figurant dans la commande, le fournisseur doit assurer les marchandises contre la perte et les dommages pendant le transport. RENK est un client SLVS avec renonciation et possède une police d'assurance transport valable dans le monde entier.

8. Responsabilité du fournisseur

En cas de défauts sur des pièces, les éventuels frais de retour et frais consécutifs sont répercutés sur le fournisseur dans le cadre du processus de réclamation.

9. Expédition directe

En cas d'expédition directe, RENK achète des marchandises ou des produits auprès du fournisseur et les transmet à un tiers (client final, prestataire, etc.) sans contact physique avec RENK. Des dispositions supplémentaires figurant sur la commande doivent alors être respectées.

9.1 Étiquette d'expédition

L'étiquette d'expédition doit contenir les informations suivantes : l'adresse de livraison complète, les coordonnées de l'expéditeur, le numéro de commande et les articles commandés. Ces informations sont nécessaires pour garantir une expédition correcte et une affectation exacte de la livraison.

10. Normes RENK

Numéro ZAN	Contenu
17007	Livraison de pièces brutes pour le domaine des transmissions automobiles
10992	Protection anticorrosion et emballage, transmissions et pièces de rechange / pièces détachées transmissions spéciales
40315	Protection anticorrosion et emballage, transmissions et pièces de rechange / pièces détachées VMS

Numéro TN	Contenu
9140	Prescriptions de conservation – Pièces de sous-traitance et traitement externe

We
power
freedom.

RENK Group AG

Goegginger Str. 73
86159 Augsburg
T +49 821 5700-0
E info@renk.com

RENK GmbH

Goegginger Str. 73
86159 Augsburg
T +49 821 5700-0
E info@renk.com

www.renk.com

© 2026

Tribunal d'enregistrement : Augsburg

Numéro d'enregistrement : HRB 39189

Numéro d'identification TVA : DE 363351811

La société RENK Group AG est représentée par son directoire :

Dr. Alexander Sagel (président), Anja Mänz-Siebjé, Dr. Emmerich Schiller